

Partir ou rester ?

**La migration dans le projet de vie des étudiants en Afrique de l'ouest :
études de cas à Abidjan, Niamey et Saint-Louis.**

Executive summary

Denise Efionayi et Etienne Piguet

**En collaboration avec Jérôme Chenal, Patrick Gilliard, Désiré Nassa,
Amadou Oumarou, Yves Pedrazzini, Raffaele Poli**

Résumé

L'objectif de cette recherche est de comprendre si et comment une migration temporaire ou durable est envisagée par les étudiants de trois universités d'Afrique de l'Ouest. Après un tour d'horizon théorique approfondi, l'étude analyse un questionnaire rempli par plus de 4000 étudiants et isole une série de facteurs qui contribuent à susciter des intentions de départ : les réseaux familiaux à l'étranger, le degré d'avancement des études, le manque de confiance dans le futur du pays, l'attitude favorable de la famille, etc. A l'inverse, les variables ethniques et religieuses, ainsi que le degré d'insatisfaction par rapport aux conditions de vie ou aux ressources jouent peu de rôle. Contrairement à une image répandue dans les médias et les débats politiques des pays industrialisés, les intentions migratoires n'ont rien d'une fuite en avant mais apparaissent réfléchies et proactives. Les étudiants sont relativement bien informés et leurs intentions migratoires, pour la plupart temporaires, se basent sur une pesée d'intérêts en termes de formation et d'expérience professionnelle visant un retour productif au pays. L'étude plaide en conséquence pour une meilleure articulation des politiques de mobilité et de développement, susceptibles de valoriser le potentiel migratoire et la soif de connaissances identifiés dans les trois pays étudiés.

1 Objectifs

L'objectif de cette recherche était de comprendre *si* et *comment* une migration temporaire ou durable est envisagée par les étudiants de trois universités d'Afrique de l'Ouest, et en quoi les étudiants aspirant à émigrer se distinguent des autres.

Nous ambitionnons ainsi de nourrir le débat théorique sur les processus conduisant à un projet de migration avec des résultats empiriques solides, basés à la fois sur un large échantillon statistique et sur des entretiens qualitatifs d'approfondissement. Jusqu'ici, la plupart des études portant sur les intentions migratoires se contentaient de rattacher la décision de migrer à des différences psychologiques entre individus sans situer le processus de décision dans son contexte biographique, géographique et social et se fondaient sur des enquêtes d'ampleur réduite.

Dans un contexte qui voit des milliers de jeunes africains prendre des risques considérables pour quitter leur pays et tenter leur chance en Europe ou ailleurs, mais qui voit aussi se projeter sur l'Afrique des fantasmes de pression migratoire inéluctable, il a semblé tout particulièrement pertinent de choisir ce continent pour l'étude. La problématique de l'exode ou de la circulation des cerveaux a par ailleurs conduit à cibler les étudiants universitaires. Bien qu'une littérature relativement importante existe sur les migrations africaines, très peu de travaux abordent la question des aspirations individuelles à migrer, à fortiori en ce qui concerne les étudiants, futures élites des pays concernés.

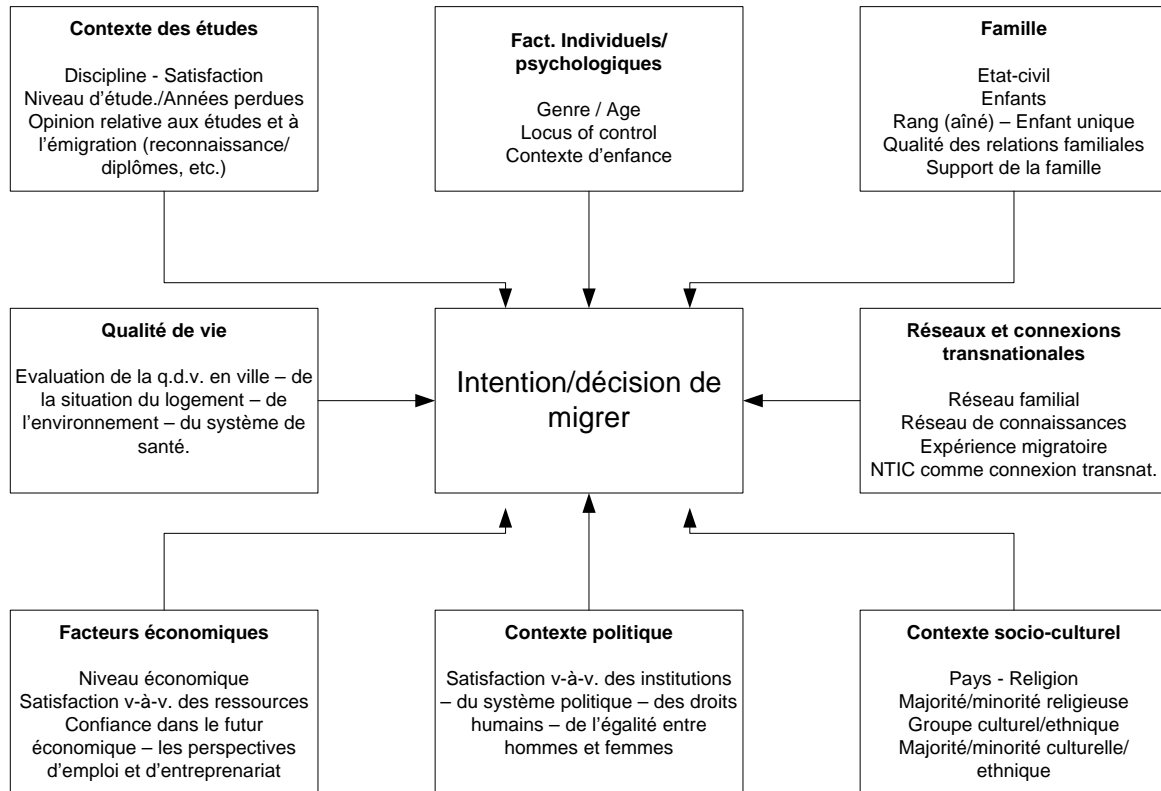
Comprendre comment les principaux intéressés appréhendent leur vie quotidienne et les perspectives migratoires qui pourraient éventuellement la changer s'avère dans ce contexte d'une incontestable pertinence en termes de politique de développement, d'éducation et de migration. Pour remplir ces objectifs, nous avons abordé les questions de recherche suivantes :

- Quels facteurs sociodémographiques, économiques, biographiques et géographiques jouent un rôle dans l'aspiration à migrer ou à ne pas migrer ?
- Quelle est la géographie des espaces de destination envisagés et quelles logiques reflète-t-elle ?
- Quels sont les enseignements en termes de politiques de développement, d'enseignement et de migration ?

2 Cadre d'hypothèses

Un tour d'horizon théorique approfondi a dans un premier temps été effectué. Il a présenté l'originalité de croiser la littérature issue des théories des migrations en général, de la psychologie-sociale et des études spécifiques de la mobilité étudiante. Cette démarche a permis d'identifier les principales dimensions à prendre en considération pour comprendre les intentions migratoires et a conforté l'option choisie du pluralisme théorique. La mobilisation conjointe de plusieurs théories a débouché sur un système d'hypothèses cohérent, opérationnalisé par une grille d'investigation qualitative et par le questionnaire destiné à l'analyse quantitative.

Figure 1 : Système d'hypothèses



Le système d'hypothèses présenté ci-dessus isole huit familles de facteurs qui combinent des dimensions micro, méso et macro en interactions :

1. Contexte des études
2. Facteurs individuels et psychologiques
3. Contexte familial
4. Réseaux et connexions transnationales
5. Contexte socio-culturel
6. Contexte politique
7. Facteurs économiques et matériels
8. Qualité de vie

3 Plan de recherche et méthodes

La démarche s'est organisée en trois étapes empiriques successives (cf. Tableau 1) : des entretiens exploratoires avec des étudiants et des spécialistes ont d'abord été menés à Abidjan (Université de Cocody), Niamey (Université Abdou Moumouni) et Saint-Louis (Université Gaston Berger) pour jeter les bases d'un questionnaire semi-standardisé. Le questionnaire a ensuite été rempli par plus de 4'000 étudiants dans les trois universités. Pour des raisons liées à la typologie architecturale des campus et aux effectifs d'étudiants variables, la méthode de distribution des questionnaires n'a pas été identique dans les trois contextes, mais le principe de l'administration directe et du choix aléatoire des répondants a été strictement observé. Des méthodes statistiques ont été utilisées pour analyser les résultats. Des tests statistiques ont permis de garantir la significativité des différences observées entre les groupes tandis que des méthodes multivariées (régressions logistiques)

permettaient d'isoler l'effet spécifique des différents facteurs sur les intentions de migrer « toutes choses égales par ailleurs ». Lors d'une dernière phase, une série d'entretiens semi-directifs ont été menés pour interpréter les résultats issus des questionnaires.

Tableau 1 : Les trois volets de l'étude selon les pays des étudiants

	Côte d'Ivoire	Niger	Sénégal	Total
a) Entretiens exploratoires de spécialistes et d'étudiants (octobre à décembre 2008) :				
Entretiens d'experts :	5	8	5	18
Entretiens d'étudiants :	10	9	10	29
b) Enquête standardisée par questionnaire auto-administré :				
Pré-test (nombre d'étudiants) :	20	60	10	90
Questionnaires (valables) récoltés :	1757	1501	848	4106
Période de l'enquête principale en 2009 :	20-24 avril	11-15 mai	20-30 mai	
Enquêteurs :	4 grpes de 2	5 grpes de 2	5 individus	
c) Entretiens approfondis complémentaires (février à juillet 2010)				
Entretiens étudiants :	10	27	10	47

La saisie informatique des questionnaires a été effectuée sur les différents terrains d'enquêtes par les équipes sur la base d'une grille d'instructions garantissant des procédures uniformes et un contrôle de qualité systématique. Les analyses statistiques ainsi que le dépouillement des questions ouvertes ont été réalisés en Suisse.

4 Résultats

4.1 Contexte et attitudes générales face à la migration

1. Une majorité (60%) des étudiants des trois universités d'Afrique de l'ouest étudiées souhaite émigrer. Ce souhait est le plus souvent accompagné d'un projet migratoire concret mais pas immédiat car lié à la carrière universitaire. Seule une minorité des étudiants (17%) a entrepris des démarches pour préparer un départ et peut véritablement être considérée comme ayant des intentions sérieuses et concrètes de partir.

2. La qualité et la réputation jugées supérieures de l'enseignement universitaire des pays riches constituent des facteurs importants qui motivent les étudiants à envisager de partir. Les cursus des pays du Nord et de certains pays africains sont vus comme assortis de moins d'obstacles et couronnés de diplômes mieux valorisables sur place et ailleurs.

3. D'importantes différences se manifestent entre les trois universités étudiées. Les intentions de départ sont les plus marquées au Sénégal, moyennes en Côte d'Ivoire, tandis que les étudiants nigériens sont les moins enclins à partir. Ces différences s'expliquent à la fois par les contextes universitaires et par les contextes nationaux spécifiques qui rendent plus ou moins attractifs et nécessaires les projets d'émigration. On peut aussi penser que, même si la situation économique perçue ne joue pas de rôle, le niveau social – contrôlée de manière sans doute partielle par nos variables de niveau économique – joue aussi un rôle favorable à la migration.

4. Dans l'ensemble, les clés de lecture ethniques et religieuses qui ont pris depuis quelques années une place considérable dans l'interprétation de l'actualité (migrations, conflits, élections, pouvoir économique) en Afrique apparaissent largement non

pertinentes en regard des intentions migratoires abordées dans l'étude. Ainsi, aucun groupe culturel ou religieux ne manifeste de tendance fortement différenciée soit à vouloir partir, soit à vouloir rester.

5. Plusieurs des variables classiques souvent mises en avant pour expliquer la migration ne jouent en fin de compte qu'un rôle modeste. Ainsi, les facteurs *push* tels que l'insatisfaction vis-à-vis du pays de résidence, l'impression d'avoir des ressources insuffisantes pour vivre, etc. jouent peu de rôle. La confiance à long terme dans les institutions du pays tend par contre à retenir les étudiants sur place.

6. La migration interne, notamment de la campagne vers la ville, ne prédispose pas à la migration internationale. Ainsi les étudiants issus de zones rurales - bien qu'ils aient acquis une expérience migratoire - semblent considérer avoir déjà atteint un but n'appelant pas forcément une migration supplémentaire vers l'étranger. L'intention de migrer est donc davantage le fait des jeunes urbains.

4.2 Processus décisionnels

7. Contrairement à une image répandue dans les médias et les débats politiques des pays industrialisés, les intentions migratoires apparaissent bien réfléchies et proactives. Les intentions sont exprimées sur la base d'une pesée d'intérêts en termes de possibilités de formation et d'expérience professionnelle. Elles ne reflètent pas une volonté de quitter à tout prix des conditions de vie ou d'études insatisfaisantes même si ces dernières constituent, certes, un terreau fertile à l'élaboration d'un projet.

8. L'intention d'émigrer n'apparaît pas comme un but en soi ou comme une fuite en avant, mais s'inscrit le plus souvent dans un plan de carrière rationnel qui a pour but d'améliorer la formation ou de valoriser des études dans une perspective d'emploi. Ainsi le souhait de migrer ne se traduit en intentions plus précises qu'à condition qu'il ait des chances de se réaliser dans des circonstances jugées acceptables.

9. Les études et non l'emploi sont le principal but poussant à vouloir partir. Seuls 14% des étudiants – 20% en Côte d'Ivoire mais seulement 8% au Niger – envisagent une migration dans le but principal d'occuper un emploi.

10. Le souhait de partir diminue avec l'âge et chez les personnes mariées, particulièrement pour les femmes, mais ce n'est pas le cas des intentions concrètes d'émigrer qui ne se concrétisent parfois qu'après l'obtention d'une maîtrise.

11. Le choix de rester (aucune aspiration et aucun projet d'émigration) caractérise un plus grand nombre de femmes, d'étudiants plus âgés et de personnes dont la famille est opposée au départ. La plupart des étudiants qui n'expriment aucun souhait de migrer le font par choix positif, car ils se sentent bien dans leur pays, ont des perspectives professionnelles sur place et des attaches familiales fortes.

12. Les intentions de migrer varient, de manière générale, peu entre hommes et femmes mais l'importance des "rôles genrés" par rapport au cycle de vie, d'étude et de planification familiale a néanmoins fréquemment été soulignée lors des entretiens. La carrière universitaire et professionnelle, dans laquelle s'inscrit la migration, n'est ainsi pas considérée comme aussi prioritaire pour les femmes que pour les hommes, ces derniers pouvant plus facilement renvoyer le projet familial ou se séparer de leur propre famille pour étudier à l'étranger.

13. Plus qu'un choix individuel, l'intention d'émigrer relève d'une décision largement familiale et – outre l'effet de parents vivant à l'étranger – les personnes encouragées par leur famille s'avèrent nettement plus disposées à migrer. L'entourage familial joue un rôle

prépondérant pour l'ensemble des étudiants et davantage encore pour les étudiantes. Si elles sont rarement dissuadées d'envisager une migration, la parenté se montre plus fréquemment indécise ou partagée à ce sujet.

14. Beaucoup d'étudiants possèdent des informations au moins partielles concernant les conditions de vie dans les universités du Nord, provenant de proches, d'autres étudiants, d'enseignants ou des médias, ce qui favorise une vision pragmatique du séjour à l'étranger. Ils connaissent et redoutent les obstacles fréquemment rencontrés par des étudiants ou d'autres migrants (coût de la vie, absence de soutien, racisme, etc.).

15. Un quart des étudiants a déjà vécu pendant plus d'un mois dans un autre pays, le plus souvent en Afrique ; seuls les Sénégalais sont un peu plus nombreux à avoir séjourné hors du continent africain (4.3% contre 1.8%). Ces séjours semblent faciliter la formulation d'un projet migratoire subséquent mais la relation reste faible.

4.3 Concrétisation et formes des projets migratoires

16. Un souhait de séjour temporaire, voire d'aller et retour circulaire, émerge clairement en regard de l'alternative partir/rester: la plupart des étudiants envisagent ainsi de revenir au pays après quelques années et seule une petite minorité évoque un départ définitif (6%).

17. Préparer la réalisation d'un projet migratoire par des actions concrètes (renseignement par internet, demandes d'inscription, etc.) n'est d'actualité ou accessible que pour une minorité des étudiants, plus nombreuse au Sénégal. La plupart des étudiants savent que des ressources et/ou des relations sont indispensables pour mettre en œuvre les aspirations migratoires et les plus pauvres sont réalistes sur le fait que leurs perspectives à l'étranger son limitées.

18. Les étudiants qui souhaitent migrer se démarquent nettement des migrants qui partent par des moyens illégaux et excluent (à 94%) la migration clandestine jugée sans attrait au vu de leur parcours universitaire.

19. Conformément aux acquis de l'étude des migrations on constate que les liens sociaux à l'étranger jouent un rôle clé dans la formulation d'un projet migratoire. Le fait de disposer d'un réseau de connaissances, plus particulièrement de membres de la famille, accroît significativement la propension à vouloir partir. L'ampleur et la largeur géographique de ces réseaux s'avèrent à cet égard impressionnante.

20. On assiste en termes de destinations souhaitées à une grande diversité et ni la France ni les pays francophones n'occupent (plus) le monopole des orientations migratoires. Même si les étudiants sont nombreux à rêver de destinations lointaines telles que les Etats-Unis ou le Canada, les pays d'Afrique (Afrique du Sud, Ghana, Nigéria, Sénégal) émergent eux aussi comme des destinations valorisées, tout particulièrement pour les Nigériens. Le Japon, les pays émergents et certains pays musulmans sont également évoqués.

21. Les nouveaux moyens de communication (TIC) – même s'ils restent parfois difficiles d'accès – jouent un rôle de plus en plus important. Internet est ainsi un fournisseur d'information sur la migration pour 15% des étudiants (29% au Sénégal). La majorité des étudiants souscrit à l'idée transnationale selon laquelle les technologies de communication font perdre au départ à l'étranger son caractère de rupture radicale.

5 Enseignements théoriques

La lecture théorique néo-classique, focalisée sur les différentiels de salaires, ne rencontre pas beaucoup de soutien dans notre étude car les plus démunis des étudiants ne sont pas ceux qui expriment l'intention de partir la plus marquée. Même les étudiants qui affirment que la migration pourrait améliorer leur situation économique ne s'avèrent pas plus enclins à partir, car ils sont très conscients que, faute de capitaux suffisants, la migration reste hors de leur portée. Ce point se vérifie d'ailleurs aussi à l'échelle des pays tout entiers puisque le plus pauvre, le Niger, connaît la plus faible propension au départ, tandis que le plus riche, le Sénégal, présente la plus forte. En tant qu'élargissement de la théorie néo-classique, la Nouvelle économie des migrations ne résout pas ce paradoxe mais son accent sur l'importance cruciale de l'échelle familiale comme unité de décision et de référence est largement confirmée.

Même si les étudiants appartiennent pour la plupart à une tranche d'âge bien spécifique, l'hypothèse de parcours de vie s'avère largement validée par nos résultats : d'une part les étudiants avancés manifestent plus d'intentions concrètes d'émigration, ce qui s'explique par la plus-value des diplômes avancés acquis à l'étranger et les possibilités restreintes d'effectuer des doctorats sur place, d'autre part le calendrier des études n'est pas neutre. Ainsi, par exemple, des retards subis dans les études ont un impact sur les intentions migratoires des femmes car ils rendent difficile la conciliation de la migration et d'un projet familial. Ce point souligne l'importance prise par le genre dans nos résultats, même si le banal différentiel homme-femme dans les intentions migratoires est rejeté. De même, la biographie individuelle joue un rôle dans l'attitude vis-à-vis de la migration : avoir eu une expérience migratoire internationale augmente légèrement la probabilité de vouloir partir à nouveau ce qui conforte l'idée de la production par le migrant d'un capital circulatoire facilitant les déplacements ultérieurs. Avoir déjà migré de la campagne vers la ville ne suscite par contre pas d'intentions de poursuivre plus loin.

Les théories migratoires prenant en considération le capital humain sont largement corroborées par nos résultats. Ainsi, les étudiants voient la migration bien plus comme un investissement pour acquérir des connaissances pouvant être valorisées ultérieurement que comme une source directe de qualité de vie matérielle. Il faut cependant élargir la vision étroitement centrée sur la valorisation objective des connaissances, car il semble que ce soit aussi le prestige symbolique associé au diplôme acquis à l'étranger qui lui donne de la valeur, raison – sans doute – pour laquelle les intentions de départ ne varient pas entre les disciplines d'étude alors que certaines semblent offrir des potentiels de valorisation objective plus élevée. L'une des originalités de notre étude a été de prendre en considération des théories issues de la psychologie sociale, généralement peu utilisées dans l'étude des migrations. Il en ressort que les motivations à migrer relèvent avant tout d'objectifs de développement personnel, la variable classique de locus of control restant sans effet.

Nos résultats apportent aussi une confirmation et d'intéressants compléments à la théorie des réseaux. En différenciant le type de capital social dont les migrants potentiels disposent à l'étranger nous avons pu montrer l'importance prépondérante des liens familiaux dont l'impact est significativement plus marqué que l'effet des autres relations de connaissances. Certains réseaux locaux semblent aussi jouer un rôle favorable puisque l'existence de bonnes relations avec les enseignants accroît les intentions de départ. Le seul aspect des théories de la globalisation que nous avons abordé dans notre étude avait trait au potentiel des TIC à faciliter la migration en atténuant la rupture avec les liens

sociaux du pays d'origine. Cette hypothèse est certes validée mais n'a pu être approfondie autant qu'elle l'aurait méritée.

Parmi les résultats ouvrant de nouvelles perspectives théoriques, il faut aussi mentionner la question de la relation entre satisfaction et migration, laquelle renvoie aux prémisses du modèle *push-pull*. Une distinction peut à cet égard être faite entre le degré de satisfaction au moment de l'étude, qui n'a pas d'impact sur l'intention de migrer et les perspectives futures qui semblent – en particulier si elles sont mauvaises – avoir un effet répulsif. Cet aspect prospectif de la prise en compte de la situation au lieu d'origine est rarement mentionné dans les études existantes des facteurs *push* de la migration.

6 Implications politiques

L'objectif de notre étude n'était pas de formuler des recommandations politiques mais un certain nombre d'enseignements en termes de politiques de migrations, d'éducation et de développement peuvent en être tirés.

Si nos enquêtes mettent en évidence les nombreuses difficultés rencontrées par les étudiants en Afrique de l'ouest, il serait faux de croire qu'elles sont à l'origine d'une inéluctable pression à l'émigration qu'il s'agirait de réduire. L'un des principaux résultats tient en effet au potentiel considérable et positif des migrations d'études pour le développement. La motivation à acquérir les meilleures connaissances possibles est grande parmi les étudiants, alors même que les perspectives de mobilité restent limitées. La migration peut donc s'inscrire dans un projet volontariste de formation pouvant, à terme, grandement bénéficier aux pays d'origine.

En regard de la crainte d'un exode des cerveaux, nos résultats montrent que les intentions migratoires sont principalement temporaires. Pour autant que la stabilité des institutions et des perspectives minimales de développement personnel soient assurées, le souhait d'une majeure partie des étudiants interrogés est bien de revenir au pays après avoir terminé leurs études. La crainte, souvent exprimée par les pays du Nord, que la mobilité étudiante en provenance du Sud se transforme en mobilité de travail durable est ainsi relativisée.

Ce constat fait basculer les enjeux politiques de la seule question migratoire vers des objectifs généraux et assez classiques de développement (stabilisation des institutions, promotion de la confiance vis-à-vis du futur politique et économique, égalité des chances...) et de formation (promotion de la qualité des études, collaboration interuniversitaires...) et pose la question de la participation de l'Afrique à la nouvelle géographie européenne et mondiale de la formation.

Favoriser la mobilité librement consentie des étudiants africains et plus généralement collaborer à une amélioration des cursus d'études universitaires est donc une voie prometteuse pour concilier migration et développement. Les étudiants que nous avons rencontrés sont très demandeurs de programmes de coopération visant à améliorer la formation sur place et ouvrant des perspectives de compléments d'études à l'étranger. De tels accords pourraient s'insérer sous le label des programmes de partenariats migratoires qui semblent jusqu'ici restreints à la prévention de la migration illégale et à la facilitation du refoulement des migrants en situation clandestine sans que les aspects de développement ne dépassent des collaborations techniques ponctuelles. On peut donc rêver d'un vaste programme de collaboration et d'échange interuniversitaire entre le Nord et le Sud de la méditerranée mais aussi au renforcement des échanges entre universités africaines dont l'ampleur est déjà remarquable.

7 Valorisation

Les résultats du projet ont été jusqu'ici présentés dans 10 conférences scientifiques. Le tableau qui suit donne la liste des publications disponibles.

Tableau 2 : Liste des documents disponibles

-
- Raffaele Poli, Désiré Nassa en coll. (2010): « Partir ou rester ? La migration dans le projet de vie des étudiants en Afrique de l'Ouest: étude de cas à Abidjan – Université de Codody »,
 - Patrick Gilliard, Amadou Oumarou en coll. (2010): « Partir ou rester ? La migration dans le projet de vie des étudiants en Afrique de l'Ouest: étude de cas à Niamey – Université Abdou Moumouni »
 - Jérôme Chenal et Yves Pedrazzini en coll. (2010) : « Partir ou rester ? La migration dans le projet de vie des étudiants en Afrique de l'Ouest: études de cas à Saint Louis – Université de Gaston Berger »
 - Etienne Piguet et Giada De Coulon (2010) : « La circulation des personnes: La volonté de migrer. Etat des lieux théorique », working papers MAPS (11), <http://www2.unine.ch/maps/page28639.html>
 - Denise Efonayi et Etienne Piguet en coll. (2010): « Partir ou rester ? La migration dans le projet de vie des étudiants en Afrique de l'Ouest – Rapport de synthèse »
 - Etienne Piguet en coll. (draft) : « Migration intentions - The case of West African university students » sera soumis pour publication.
-

Comme annoncé dans le projet initial (Annexe 7 – publications), une série d'autres articles, thématiques ou méthodologiques, est prévue, en particulier une version française de l'article « *Migration intentions - The case of West African university students* », un article général « grand public » et deux articles scientifiques sur le choix des destinations et sur les liens entre entourage familial et migration.